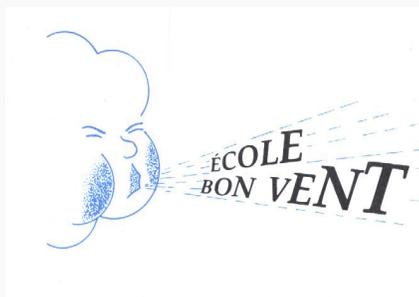


Règles de vie

École des Rayons-de-Soleil

École du Bon-Vent

Année 2024-2025



LES VALEURS

- Le respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Le développement de relations saines, agréables et harmonieuses.
- Le sens des responsabilités.



LES OBJECTIFS

- Apprendre dans un milieu où le climat est respectueux, pacifique et sécuritaire.
- Développer des habiletés personnelles dans la résolution de ses conflits avec l'entourage et dans la gestion de ses émotions.

LES FONDEMENTS DE L'ENCADREMENT À L'ÉCOLE

- Des règles claires et peu nombreuses.
- Une rétroaction efficace à l'élève propre au geste posé ou vécu.
- Des mesures d'aide offertes à l'élève.
- Une collaboration étroite entre tous les intervenants (école, famille, partenaires extérieurs).

RÈGLES DE VIE

1 Je me respecte

- Se respecter soi-même et favoriser une bonne estime de soi.
- Assurer sa sécurité physique et affective.
- Favoriser une bonne hygiène de vie.
- Porter des vêtements adéquats (décentes, non-violents, et appropriés à la température).

2 Je respecte les autres

- Respecter les élèves et les adultes de l'école en gestes et en paroles (douceur, calme, politesse).
- Respecter les différences.
- Favoriser la sécurité des autres.
- Respecter l'horaire établi de l'école.

3 Je respecte mon environnement

- Vivre dans un milieu propre et agréable.
- Prendre soin du matériel et des espaces physiques qui me sont confiés.

Comportements positifs



LORSQU'UN ÉLÈVE ENFREINT LES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE, IL IMPORTE À L'ADULTE-INTERVENANT DE DÉTERMINER LA NATURE DE SON COMPORTEMENT ET DE PROCÉDER À LA BONNE INTERVENTION AFIN QUE L'ÉLÈVE PUISSE EN COMPRENDRE LA NATURE, LA RAISON D'ÊTRE ET LA FAÇON DE NE PLUS COMMETRE CETTE DITE INFRACTION AU CODE DE VIE.

Comportements à surveiller
ou à modifier

Ces comportements concernent plus particulièrement la gestion quotidienne de l'école et de la classe : Notons par exemple :

- l'horaire de l'école,
- les devoirs et signatures à réaliser et remettre à temps,
- le port de vêtements appropriés,
- le respect de l'environnement,
- le respect des règles à la récréation ou lors d'un jeu d'équipe.
- ...

Lors de ces comportements dits à surveiller ou à modifier, l'élève sera accompagné par l'adulte-intervenant afin de recevoir des outils concrets et des mesures d'aide efficaces.

Comportements à risque

Ces comportements sont reliés directement à l'acte posé par son instigateur et se définit par le caractère de danger (physique ou psychologique) à l'égard de l'instigateur lui-même, des victimes et des témoins de l'acte dangereux.

Un élève adoptant des comportements à risque sera immédiatement confié à la direction qui prendra soin d'encadrer l'élève, de contacter les parents et de mettre en place des mesures d'intervention immédiates.

■ Exemples de comportements à risque ■

VIOLENCE VERBALE

- ⇒ Insulter, injurier, humilier, harceler, se moquer méchamment d'autrui.
- ⇒ Intimider, menacer, forcer autrui à faire quelque chose contre son gré.

VIOLENCE PHYSIQUE

- ⇒ Brutaliser, battre, frapper, infliger des blessures à autrui.
- ⇒ Cracher volontairement sur autrui.
- ⇒ Utiliser un objet ou accessoire contre autrui et pouvant le blesser.

VOL ET VANDALISME

- ⇒ Endommager volontairement ou voler la propriété d'autrui.
- ⇒ Détruire délibérément le bien d'autrui.

COMPORTEMENT DÉSORGANISÉ (prise ou perte dangereuse de contrôle)

- ⇒ S'opposer activement à l'autorité adulte, et ce, à répétition, tout en posant des gestes désordonnés ou dangereux pouvant nécessiter une intervention physique de la part de l'adulte.
- ⇒ Empêcher les autres de profiter pleinement d'une activité et dans un contexte sécuritaire.

HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION (caractéristiques physiques, sexuelles, etc.)

- ⇒ Exprimer des propos ou poser des gestes vulgaires, déplacés ou menaçants à l'égard des caractéristiques personnelles d'autrui.
- ⇒ Encourager quelqu'un à exprimer des propos ou à poser des gestes vulgaires, déplacés ou menaçants à l'égard des caractéristiques personnelles d'autrui.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

- ⇒ Utiliser un matériel électronique pour filmer, photographier ou enregistrer autrui à son insu.

FUGUE

- ⇒ Se sauver de l'école.
- ⇒ Se sauver de la classe, aller se cacher quelque part dans l'école pour échapper à la surveillance de l'adulte.

TOXICOMANIE

- ⇒ Posséder, échanger, vendre, consommer de l'alcool ou des stupéfiants.

Les adultes-intervenants de l'école ont le souci de guider les élèves dans l'acquisition de saines habiletés sociales et de vie, dans l'adoption de stratégies efficaces pour la gestion des conflits et dans le bon respect des règles de vie existant dans leur école.

Conséquences éducatives

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Encouragement (verbal ou écrit); • Renforcement social immédiat; • Annonce publique d'un bon geste; • Note dans l'agenda; • Mention du progrès; • Tableau d'honneur; • Communication positive avec les parents (écrite ou verbale) en présence ou non de l'élève; • Privilèges accordés; • Responsabilités accrues; • « Aide-prof. ou pair aidant »; • Temps libre en classe; • Activité récompense; • Temps privilégié passé avec un(e) adulte de l'école; • Congé de travail scolaire; • Récompense matérielle; • Préparation et animation d'une activité spéciale dans la classe; • Possibilité de participer aux activités d'une autre classe; • Dîner avec l'adulte de son choix (extérieur ou intérieur de l'école); • Possibilité de participer au tirage-récompense de fin d'étape; • Etc... | <ul style="list-style-type: none"> • Avertissement (verbal ou écrit); • Répétition du comportement attendu; • Retrait de privilèges; • Reprise du temps perdu; • Rencontre « élève-intervenant(e) de l'école »; • Réflexion écrite; • Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; • Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites; • Copie personnalisée et reliée à la situation; • Communication avec les parents (par l'élève ou l'intervenant(e)); • Rencontre « élève-parents-autre intervenant(e) adulte »; • Travail personnel de recherche; • Présentation du travail de recherche; • Obligation de porter des vêtements fournis par l'école; • Confiscation de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; • Retenue pendant ou après les heures de cours; • Retrait ou isolement; • Plainte policière; • Suspension provisoire; • Expulsion définitive. |
|---|--|

Relations d'aide

- Rappel à l'élève de la règle avant une activité;
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;
- Activité réparatrice du tort causé à la personne ou à l'environnement, supervisée par l'intervenant(e) adulte (accompagnement de l'élève);
- Support à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;
- Remboursement ou remplacement;
- Entente contractuelle avec l'élève (négociation des conséquences);
- Rencontre de l'élève avec la psychologue scolaire ou autre personne-ressource de l'école;
- Feuille de route pour permettre à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;
- Communication régulière entre l'école et la maison;
- Contrat particulier « école-maison »;
- Concertation entre toutes les ressources concernées de l'école et celles de l'extérieur (parents, travailleur social, éducateur externe, pédopsychiatre, etc.);
- Élaboration d'un plan d'intervention individualisé pour l'élève;
- Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe.



Une bonne et saine collaboration entre l'école et la famille améliore grandement les chances de réussite de l'enfant

À signer (septembre 2024)

J'ai pris connaissance des règles d'harmonie de mon école et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève

J'ai pris connaissance des règles d'harmonie de l'école et j'apporterai mon appui à leur application.

Signature des parents

